BENFLIS AU QUOTIDIEN D'ORAN :

«Le pays est confronté à une crise de régime»

Dans un entretien publié hier par notre confrère Le Quotidien d'Oran, M. Ali Benflis s'est exprimé longuement sur des questions notamment destinées à éclairer l'opinion publique au sujet de ses choix politiques passés et à venir.

Dans un premier temps, il revient sur les raisons qui ont poussé les autorités à délivrer l'agrément à son parti après de longs mois d'attente. Quatre mois exactement, précise-t-il, tout en soulignant que «le pouvoir avait peut-être estimé que nous allions céder et abandonner». «Le pouvoir, ajoute-t-il, sait qu'il est sous haute surveillance tant sur le plan interne qu'externe». Selon lui, il craint en particulier la «surveillance internationale» et rappelle les deux rapports sévères qui ont été émis par l'Union européenne et le département d'Etat américain au sujet des restrictions des libertés et des entraves et violations des droits de l'Homme en Algérie. Interrogé au sujet de l'appellation donnée à son parti, Talaiou El Hourriat, M. Benflis rappelle, là aussi, que le changement de nom donné à sa formation politique n'est pas de son fait mais il a été imposé par le refus du ministère de l'Intérieur d'accepter l'appellation première «Front des libertés», «car elle appartenait à un autre parti, ce qui est totalement faux», affirme-t-il.

Répondant à une question faisant état de sa «naïveté» pour avoir accepté de prendre part aux élections en 2004 et 2014, M. Ali Benflis avoue avoir été d'abord séduit par les idées de Bouteflika qui prônait à cette époque le changement et la rénovation multiforme et multisectorielle. Il «avait mis l'habit de grand réformateur», dit-il, avant de découvrir le véritable visage de l'homme et c'est ainsi, ajoute-t-il, que «la réforme de la justice et la loi sur les hydrocarbures ont été les deux causes directes de mon départ du gouvernement (…) quant à moi, mon plaidoyer pour le changement n'a pas changé depuis 1999». «Les critiques formulées contre moi pour avoir participé aux élections de 2004 et 2014 sont primaires et superficielles, ajoute-t-il, et j'ai informé de toutes les raisons qui m'ont poussé à le faire dans une longue lettre remise à la presse nationale. J'ai également publié un livre blanc au sujet de la fraude électorale.»

Pour M. Benflis, sa participation a, au contraire, permis de démontrer, de la manière la plus irréfutable, que les élections de 2014 n'étaient rien d'autre qu'une opération politico-administrative de distribution de quotas électoraux.

S'agissant de la crise politique que traverse le pays, il estime que la solution passe et doit passer inéluctablement par un traitement politique global qui implique de «grands sacrifices, de l'austérité» et un dévouement dont sont incapables les dirigeants actuels. Ce sont des qualités dont ils sont dépourvus, martèle-t-il, et «l'état de Bouteflika ne lui permet pas de gérer la crise». Une crise et une faillite issues de «mauvais choix politiques et qui ne se corrigent que par un traitement politique». Ce qui l'amène à conclure que le pays est en fait confronté à une crise de régime, «gardons-nous donc des illusions et des faux espoirs ; la prise en charge de la crise économique actuelle n'est pas dissociable du règlement global de cette crise du régime».

C'est ainsi, affirme M. Benflis, qu'il est «grand temps de donner sa chance à ce que l'on appelle la transition concertée, c'est-à-dire une transition conduite par des forces politiques légitimes, donc élues, qui auront reçu mandat explicite du peuple souverain. Dans mon plan de règlement, je propose clairement pour cette phase un gouvernement d'union nationale, un pacte de transition qu'élaborerait une conférence nationale et qui incorporerait un ensemble d'engagements contraignants mettant la transition à l'abri des dérives et dérapages possibles, une nouvelle constitution élaborée par une commission parlementaire élue et un mécanisme de garantie dans lequel l'ANP tiendrait une position centrale».

R. N.

BOUIRA

Une vingtaine de vétérinaires touchés par la brucellose

Alors que le feuilleton de la brucellose qui avait touché une vingtaine de citoyens, pour la majorité issus de la commune de Taghzout, à 10 km au nord-est de Bouira, durant le mois d'août dernier, et alors que l'on pensait que la maladie communément appelée fièvre de Malte et qui est transmise par l'animal à l'homme est circonscrite, voilà que l'on apprend que plusieurs vétérinaires praticiens privés sont, à leur tour, touchés par cette maladie anthropozoonose.

Selon des informations que nous avons pu recueillir hier, ce sont au moins une vingtaine de vétérinaires qui sont touchés jusqu'à présent par la brucellose au niveau de la wilaya de Bouira. Cependant, et contrairement aux citoyens et autres éleveurs de Taghzout, contaminés par contact direct avec l'animal dans l'étable, ou par absorption du lait cru contaminé, qui ont été admis au niveau de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Bouira et qui ont été placés sous surveillance médicale avec soins intensifs et spécialisés pendant plusieurs jours, pour les cas des vétérinaires et selon nos sources, seuls deux cas ont été jugés graves et ont nécessité des soins intensifs et une hospitalisation.

Pour les autres cas, ce sont les vétérinaires se sachant en contact permanent avec les vaches qui se sont déplacés d'eux-mêmes vers l'hôpital pour des analyses, et devront suivre un traitement sans attendre les premiers symptômes dans le cas où celles-ci s'avèrent positives.

Cela étant, et selon le Dr Mechach, vétérinaire praticien privé dans la daïra de Bechloul, qui est lui-même touché par cette maladie, les vétérinaires qui ont été associés à la campagne de vaccination des ovins durant la période juillet-août pourraient largement se retrouver infectés pour la simple raison que le vaccin est un virus vivant et qu'au moindre contact lors de sa manipulation, le vétérinaire peut être contaminé. Ainsi, et si l'on considère que la période d'incubation de ce virus pourra atteindre plusieurs semaines, le Dr Mechach n'écarte pas la possibilité que ses collègues soient victimes du vaccin lui-même. Cela, outre l'autre probabilité, celle d'une contamination au niveau des étables de certaines communes où la brucellose bovine a été déclarée, comme c'est le cas pour Taghzout, Oued El Berdi et El Hachimia.

Par ailleurs, ce qui révolte notre interlocuteur, c'est le silence radio affiché par les services de la Direction agricole de la wilaya de Bouira qui n'ont pas jugé utile de se rapprocher de ces médecins vétérinaires dont une quinzaine au moins a séjourné au moins une journée au niveau des hôpitaux de Bouira, Aïn Bessem et Sour-El Ghozlane. Une attitude qui frise le mépris et que les vétérinaires praticiens privés, du moins par la voix du Dr Mechach, ont tenu à dénoncer.

Rappelons qu'au niveau de la wilaya de Bouira, durant l'été dernier, une vingtaine de personnes a été touchée par la brucellose dont plusieurs ont nécessité des hospitalisations de plusieurs jours avec une médication spécialisée. Sitôt la maladie déclarée, des équipes vétérinaires ont été mobilisées par les services agricoles de la wilaya de Bouira, qui ont réussi en moins d'un mois à circonscrire cette maladie en multipliant les opérations de sensibilisation quant à l'hygiène et les mesures à prendre au niveau des étables, mais également et surtout face aux vaches suspectes.

Y. Y.

ELLE SERA LANCÉE À PARTIR DU 10 OCTOBRE PROCHAIN

Une voie maritime reliera Alger à Béjaïa en quatre heures

La capitale et la ville de Béjaïa seront désormais reliées par voie maritime. Les deux navires, affrétés par l'Entreprise maritime de transport de voyageurs (ENTMV), prendront le large à partir du 10 octobre prochain pour relier les deux villes en quatre heures. C'est ce qu'a annoncé hier Boudjema Talai, ministre des Transports.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Faire le trajet Alger-Béjaïa par voie maritime est désormais possible. Le ministre des Transports, qui s'exprimait hier au forum du quotidien *El Moudjahid,* a annoncé le lancement pour le 10 octobre prochain d'une voie maritime qui reliera les deux villes en quatre heures. «Les deux navires, affrétés par l'ENTMV, arriveront à Alger entre le 8 et le 9 octobre prochain et la ligne maritime Alger-Béjaïa sera opérationnelle à partir du 10 octobre», a indiqué le ministre des Transports.

D'une capacité de 206 passagers chacun et dotés des meilleures commodités, souligne-t-il, les deux navires navigueront à 60 km/heure. Une nouvelle ligne maritime est également prévue pour relier les villes de Skikda et Annaba.

L'intervenant a aussi annoncé le projet de construction d'un nouveau port «centre» pour le transport de marchandises et qui sera situé à 80 km de la capitale pour une capacité de 40 millions de tonnes. «Nous sommes en phase de discussions, des études préliminaires sont faites et il sera réalisé dans les dix années à venir», a indiqué l'invité du forum.

Par ailleurs, évoquant le transport aérien, Boudjema Talai a rappelé qu'après la finalisation du rapport de l'audit sur la compagnie nationale aérienne, des recommandations ont été faites et Air Algérie a reçu une feuille de route à suivre. Le premier responsable du secteur n'a pas voulu annoncer ces recommandations, préférant laisser le soin au P-dg de la compagnie nationale qui, dit-il, animera prochainement une conférence de presse pour annoncer les recommandations auxquelles devra se soumettre le pavillon national. «Air Algérie sera modernisée et offrira un service identique à ce qui se fait ailleurs», a promis le ministre des Transports. Selon lui, les moyens existent mais c'est l'organisation qui fait défaut. Cependant, dit Boudjema Talai, les choses sont en train de changer.

D'ailleurs, dit-il, la compagnie va effectuer un partenariat avec un grand constructeur international en matière de maintenance. «Il y a ceux qui n'aiment pas Air Algérie et ils ont leurs intérêts, ils obéissent à d'autres objectifs, c'est à Air Algérie de donner une bonne image et ceux qui parlent d'open sky et de la privatisation, moi j'ai un seul objectif et c'est celui de moderniser la compagnie et de la remettre à niveau», a-t-il indiqué.

Durcissement de la réglementation pour réduire les accidents de la route

Le ministre des Transports qui reconnaît que l'Algérie est bien classée en matière de nombre des accidents de la route a indiqué que son département a décidé de durcir la réglementation pour remettre à niveau, entre autres, la formation des chauffeurs et des autos-écoles. «Le projet du permis à points est en cours de finalisation et nous allons évacuer les mauvais chauffeurs, mais nous devons régler aussi le problème des routes», a-t-il déclaré.

Le texte réglementaire pour la mise en place du mouchard est prêt

L'idée de doter les poids lourds du mouchard dans le but de réduire les accidents de la route pourra enfin se concrétiser. Selon Boudjema Talai, le texte relatif à cette procédure est enfin prêt et son application sera effective une fois le texte voté par les parlementaires.

Le centre de régulation de la circulation démarrera avant le début de l'année prochaine

Le département des transports espère réussir à réguler la circulation avec l'installation d'un centre de régulation. Le projet est en phase du choix des entreprises et son démarrage va se faire avant le début de l'année prochaine, selon les prévisions de Boudjema Talai.

S. A.

QUESTION DES RÉFUGIÉS EN ALGÉRIE :

«Nous sommes tous concernés»

La rencontre instituée hier à l'Université Alger 2 de Bouzaréah a eu pour thématique l'accueil des réfugiés syriens et subsahariens en Algérie. Une problématique d'enjeux majeurs et un chantier ouvert où tout est à refaire et à repenser.

Naouel Boukir - Alger (Le Soir) - La rencontre a rassemblé professeurs, représentants d'institutions (ministères des Affaires étrangères et UNHCR, l'Agence des Nations-Unies pour les réfugiés) et d'ONG (Caritas, entre autres) s'impliquant dans la question des réfugiés. Par ailleurs, elle n'a pas semblé susciter tellement d'intérêt vu le nombre de personnes présentes. Est-ce un problème de communication ?

Pour revenir sur l'ampleur que prend la problématique des réfugiés, tant sur le plan international que national : l'heure est grave ! Concrètement, les mouvements migratoires massifs actuels sont semblables à ceux qu'a connus le monde durant la Seconde Guerre mondiale. Les experts parlent de «crise des réfugiés» !

Le passage d'un statut de pays de transition à un pays d'accueil , où en sommes-nous concernant la prise en charge des réfugiés ? Préférant parler «d'invités», les autorités ne sont pas tellement d'agréables hôtes, ni la société civile d'ailleurs : tel a été le constat global des intervenants durant la réunion. En effet, si la législation algérienne reconnaît aujourd'hui les réfugiés en tant que tels, elle ne leur procure néanmoins aucun droit, même les plus fondamentaux (la scolarisation, l'habitat ou encore le travail). Cependant, le représentant de l'association Caritas, Riad Kenzi, qualifie d'«avancée énorme» le fait que les réfugiés puissent enfin inscrire leurs enfants dans des établissements scolaires sur tout le territoire national, chose qui n'était guère possible avant l'année scolaire 2015-2016 malgré maintes plaidoyers et interventions. Pourtant, ce n'est pas le cas encore s'agissant des inscriptions à l'université, c'est justement dans ce contexte que l'UNHCR reproche au gouvernement algérien cette absence de loi nationale sur l'asile. De même l'absence d'un organe national opérationnel chargé de statuer sur les demandes d'asile que reproche l'UNHCR au gouvernement.

Un rejet de la société ?

A ce sujet, le modérateur de la rencontre, le professeur et chercheur à l'Université Alger 2 Hocine Abdelaoui, refuse catégoriquement de parler de «racisme» : le phénomène des mirgrants et réfugiés est étranger à la société algérienne qui a toujours été renfermée sur elle-même, ce qui peut justement justifier cette difficulté à accepter l'autre et avoir à vivre avec lui. C'est à ce titre qu'intervient le président de l'association Adwaa Rignts pour la démocratie et les droits de l'homme, Nouredine Benbraham, en rappelant l'importance et la nécessité de développer la culture «d'aller vers l'autre» et de faire prévaloir «ses valeurs humanitaires» dans ce genre de situation. En effet, hormis l'aspect économique et social du réfugié, il y a lieu de considérer la dimension psychologique de ce dernier, de l'assister et de l'aider à dépasser «le fait de n'être personne» et d'être rejeté par son propre pays.

Une loi sur l'asile à l'horizon ?

Pour rapporter un peu d'optimisme et de lumière à ce cadre décidément sombre, le représentant du ministère des Affaires étrangères a annoncé lors du débat la préparation d'une loi sur l'information.

N. B.